







Mme, M. le directeur

<Nom de la structure>

<Adresse>

<Code postale Ville>

Paris / Bordeaux, le JJ/MM/2018

Pour plus d'informations : www.irdes.fr/premiers-pas

Vos contacts à la société

Callson : **Tél. :**

0800 741 781*

* Numéro vert gratuit depuis une ligne fixe.

Courriel:

enquete-premiers-pas@callson.fr

Objet : Enquête auprès des structures proposant de l'aide et du soutien aux personnes sans titre de séjour

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) et les Universités de Paris Dauphine et de Bordeaux, soutenus par la Mairie de Paris et l'Agence Nationale de la Recherche, réalisent l'enquête Premiers Pas, sur la santé et l'accès aux soins des personnes sans titre de séjour.

Ces personnes seront interrogées dans un échantillon de lieux et structures où elles peuvent trouver des services de différentes natures. Afin de tendre à la meilleure représentativité possible de l'enquête, nous avons besoin, dans un premier temps, de recueillir des informations sur l'ensemble des structures parisiennes / Bordelaise et de sa petite ceinture, qui sont susceptibles d'accueillir des personnes sans titre de séjour. C'est dans ce cadre que nous vous sollicitons aujourd'hui.

La société Callson a été mandatée par l'Irdes pour recueillir ces informations auprès des lieux et structures parisiens / bordelais et de sa petite ceinture, en décembre 2018 et janvier 2019. Un enquêteur vous contactera très prochainement par téléphone afin de remplir avec vous un court questionnaire qui portera principalement sur la file active de vos usagers, les services proposés, les nationalités des personnes qui y recourent et l'organisation générale de votre structure. L'entretien ne durera pas plus de 5 minutes.

Si vous souhaitez répondre directement à ce questionnaire sans l'intervention d'un enquêteur, vous pouvez le faire dès à présent en vous connectant à l'adresse internet sécurisée : https://callson.fr/pp

En utilisant les identifiant et mot de passe suivants :

 Les informations recueillies auprès de vos services serviront uniquement à la réalisation de l'échantillonnage des lieux où l'enquête sera réalisée. Comme la loi en fait la plus stricte obligation, les données recueillies resteront confidentielles. Elles ne seront utilisées et conservées que par les chercheurs de l'Irdes et ne seront en aucun cas cédées à un tiers.

Au titre de votre participation à l'enquête, vous serez associés aux échanges avec le groupe de suivi de l'enquête Premiers Pas. Celui-ci regroupe des scientifiques, des représentants des services publics et associatifs. Vous serez également destinataire des résultats de l'enquête.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous prions de bien vouloir agréer Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Professeur Jérôme Wittwer

Université de Bordeaux Inserm UMR 1219

Responsable du projet Premiers Pas

Denis Raynaud

Directeur de l'Institut de recherche et documentation en économie de la Santé

L'enquête Premiers Pas s'inscrit dans le cadre strict de la LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Elle fait l'objet d'un engagement de conformité auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et d'une déclaration auprès de l'Institut National des Données de Santé.

Le traitement est réalisé en conformité avec la méthodologie de référence MR004 de la CNIL (récépissé d'engagement de conformité n° 2203002v0). Elle est enregistrée au répertoire public de l'Institut National des Données de Santé (https://www.indsante.fr/fr/repertoire-public/etude-sous-mr-5117180718).

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées uniquement à des fins méthodologiques et d'échantillonnage par l'Irdes.